



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL **JEUDI 20 MAI 2021 (pour affichage)**

Étaient présents : Didier Blanchard, Véronique BLANCHARD, Yannis HODOUL, Ludovic CHARVOLIN, Samuel JUBAN, Thierry ROST, Fabrice PLEVY, Pascal VENET, Frédéric MAUVERNAY, Christelle BUFFAT, Florence BLANCHARD, Sandra BERTHOLLET, Véronique CROZIER, Alexandre CORNU

Absent excusé : Eric RAMBAUD

Secrétaire de séance : Sandra BERTHOLLET

1) Tours de garde des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. Les élections se dérouleront exceptionnellement à la salle du Cartay pour permettre d'organiser les opérations électorales dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

Les panneaux électoraux seront installés à proximité de la salle du Cartay.

2) Convention d'occupation précaire d'un logement communal avec la gendarmerie

Monsieur le Maire rappelle que la gendarmerie de St Symphorien-sur-Coise était en recherche d'un logement susceptible d'accueillir des gendarmes appelés en renfort sur les prochains mois. Conditions : le logement doit être situé dans un rayon limité de la caserne

Comme évoqué lors de la précédente réunion du conseil municipal, il a été proposé à la gendarmerie le logement communal T3 situé au-dessus de la mairie du 30/05/2021 au 03/10/2021.

Ce logement est prêté à titre gracieux.

Le Conseil municipal approuve la convention d'occupation précaire et autorise le maire à la signer.

3) Demande de remboursement des frais engagés dans le cadre du péril imminent de la maison de Monsieur Savarino – délibération pour autoriser l'émission d'un titre de recettes correspondant à tous les frais engagés par la collectivité

Suite à l'engagement de la procédure de péril imminent envers la carence du propriétaire (M. Savarino) dont la maison, située à l'angle de la route de Ste Foy l'Argentière et de la route d'Aveize, représente un danger avéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recouvrer auprès du propriétaire tous les frais générés par la procédure de mise en péril : honoraires d'expertise, d'avocat, coût de travaux de sécurisation par défaut du propriétaire, ... La commune pourra récupérer le montant de ces frais par l'émission d'un titre d'un montant de 19 661.26 €.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à émettre un titre de recettes correspondant à tous les frais engagés par la collectivité à l'encontre du propriétaire.

4) Vote d'une décision modificative

Monsieur le Maire explique que toutes les opérations comptables relatives au péril imminent de la maison de M. Savarino doivent être imputées en investissement sur des compte « travaux effectués d'office pour le compte de tiers ».

Il propose de rajouter la somme de 20 000 € en dépenses (article 4541) et en recettes (article 4542) d'investissement.

Le Conseil municipal vote la décision modificative suivante :

Article 4541 (travaux effectués pour le compte de tiers – dépenses) : + 20 000 €

Article 4542 (travaux effectués pour le compte de tiers – recettes) : + 20 000 €

5) Compte rendu des commissions et questions diverses

- Politique jeunesse sur le territoire (Sandra Berthollet). Territoires Conseils est un service qui vient en appui des collectivités sur différentes thématiques. Ce service est financé par la Banque des Territoires. Le Conseil communautaire doit s'engager sur un projet global et définir des orientations sur sa politique jeunesse.
Mission d'accompagnement proposée de Territoires Conseils :
Phase 1 : autodiagnostic de la situation locale (estimation des ressources et des besoins par les élus)
Phase 2 : consolidation de l'estimation des élus avec différents partenaires
Phase 3 : rencontre avec des groupes de jeunes
Phase 4 : compte rendu global avec tableau de synthèse, constat, consolidation présentés aux élus
Projet sur une période de 4-5 mois.
- Cyclo des Monts (Sandra Berthollet) : en attente de validation de la Préfecture. Normalement le nombre de personnes par commune ne sera pas limité. Le Cyclo canton passera le samedi 12/06 à Grézieu.
- Conseil municipal des jeunes : les courriers ont été envoyés aux familles concernées.
- Logo de l'école : 3 propositions de logos. Le mail de l'école a été transféré aux conseillers municipaux qui peuvent voter sur le choix du logo.
- Voirie CCMDL (Yannis Hodoul) : la volonté est de maintenir un certain degré de prestations mais avec des contraintes budgétaires. Interrogations sur le devenir des parkings : à la charge de la commune ou de la CCMDL? Il y a un besoin d'harmonisation à ce niveau.
- Assainissement CCMDL (Yannis Hodoul) : avant fusion des deux Communauté de Communes, il y avait beaucoup de disparités.
Au Sud, délégation de services publics (DSP) avec Suez (qui assure le suivi, la maintenance, les travaux).
Au Nord c'est aussi une DSP mais « à la carte »
La commission assainissement cherche à tout harmoniser. Prochain marché DSP au 1^{er} janvier 2022.
- Matériel services techniques : tout le matériel a été reçu.
- Mini-bus itinérant « ressources jeunes itinérant » (Véronique Crozier) : Grézieu a été retenu. Première intervention mercredi 9/06 de 14h à 16h : (concerne les 14 – 20 ans) : essai sur lieu d'installation - diffusion de la communication dans le village et quelques flyers pour les jeunes
Expérimentation du projet dès septembre avec un planning de dates prévues sur plusieurs mois (les mercredis après-midi vers city stade).
- Activité seniors vélo électrique (Véronique Crozier) : « remise en selle et découverte du vélo à assistance électrique » le vendredi 11 juin après-midi (2 groupes de 6 personnes – 60/65 ans).
Activité organisée par Parc Eco Habitat et Eco Mobilité, destinée aux grézollaires
Inscription obligatoire
- Restaurant O Bar B'Elles : vu le contexte de crise sanitaire et l'autorisation d'ouverture en terrasse uniquement des restaurants du 19 mai au 9 juin, les places de parking situées devant le bar seront interdites au stationnement pour permettre au bar d'installer une terrasse.
Un arrêté d'interdiction de stationnement sera pris.
- Habitat CCMDL (Fabrice Plévy) : réunion sur les différentes mesures, les aides accordées pour l'amélioration de l'habitat. Elles concernent l'habitat privé (propriétaire occupant ou location), favorisent les rénovations énergétiques, le maintien à domicile personnes âgées et handicapées. Les dossiers sont gérés par le Parc Eco Habitat.

La CCMDL finance 110 000 € en complément de l'aide de l'ANAH. 220 ménages seront aidés dans les années avenir. Aides accordées sous conditions de ressources.

- Réunion agricole révision du PLU (Didier Blanchard) : 20 exploitations agricole (sur 25) ont répondu au questionnaire du bureau d'études Réalités. Une analyse sur le potentiel agricole sera réalisée (avenir sur les 5 – 10 ans)
- SSIAD (Pascal Venet) : le service de soins infirmiers à domicile de Chazelles a du mal à garder le personnel et à le recruter car c'est une association qui n'a pas les avantages que peut offrir le secteur public (prime covid par exemple)
- Fleurissement : plantations des fleurs le 20/05 dans le village
- Vitraux de l'église (Ludovic Charvolin) : un morceau de vitrail est tombé à l'intérieur de l'église. Une entreprise de St Galmier sera consultée pour la réparation.
- Travaux d'entretien sur terrain de foot en herbe (Didier Blanchard) : l'entreprise EVML Everblue Piscines a fait parvenir un devis pour le sablage, décompactage, regarnissage du terrain pour un montant de 5 932.60 €. L'entreprise sera missionnée pour réaliser les travaux.
- Développement de la fibre (Didier Blanchard) : une réunion a eu lieu avec Mr Créatin d'Orange. L'entreprise Orange est chargée de développer la fibre dans le département du Rhône (armoires, câbles souterrains dans fourreaux existant (Bourg) et sur des poteaux en campagne). Une étude a été réalisée sur tous les poteaux de lignes téléphoniques. Il est possible d'utiliser les portants d'ENEDIS, lorsque c'est possible techniquement.
Avancée du déploiement à Grézieu : 511 logements cibles – 486 logements programmés - 260 raccordables sur Grézieu – normalement tout le monde pourra avoir la fibre
Orange facture 149 € pour faire le branchement mais fait des avoirs sur les factures suivantes. Dans 10 ans, il n'y aura que la fibre.
- Réunion club FCMG (Ludovic Charvolin) : rencontre avec commission sport de Meys et de Grézieu. La fusion a été réalisée en juin 2020, le siège social est à Meys
Au Bureau : 27 membres. Hervé Villemagne est le Président. Il y a 217 licenciés.
277 entrainements l'année dernière. Le club souhaiterait l'aménagement d'un stade synthétique à la Gare à Meys. La commune de Grézieu avait déjà été sollicitée pour ce projet, mais elle ne dispose pas de terrain disponible susceptible d'accueillir ce type d'équipement. Un projet de stade sur Meys a été présenté.
- Familles de Grézieu qui ont caché des enfants pendant la guerre (Véronique Blanchard) : manifestation le samedi 13 novembre 2021. L'école participera